

Type de diplôme	Master 1
Mention Licence	
Mention Licence pro	
Mention Master	RNCP31472 - Biologie-Santé
Mention Spécifique	
Parcours type :	Biothérapies tissulaires, cellulaires et géniques (BTCG)

Type de diplôme	Master 1
Mention Licence	
Mention Licence pro	
Mention Master	RNCP31472 - Biologie-Santé
Mention Spécifique	
Parcours type :	Biothérapies tissulaires, cellulaires et géniques (BTCG)

MODALITES DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET DES COMPETENCES SPECIFIQUES
(à renseigner obligatoirement)

1. MODALITES DU CONTRÔLE DE L’ASSIDUITE (nombre d’absences autorisées...) :

Commentaires : Présence en cours obligatoire (CM + TD + TP). 2 absences justifiées tolérées.

2. CONDITIONS DE REDOUBLEMENT EN MASTER (procédure, autorité décisionnaire, nombre de redoublements autorisés...) :

Commentaires : Décision prise par le jury de fin d'année et accordé sous réserve d'un semestre validé sur les deux et 18 ECTS maximum à repasser sur les 30 du semestre non validé hors UE TPe au S1 et UE Veille scientifique et stage en laboratoire ou en entreprise au S2 qui doivent être validés en première année. Un seul redoublement autorisé. Chaque étudiant est reçu en fin de semetre 1 pour remise du relevé de notes et bilan personnalisé.

3. REGLES DE PROGRESSION DANS LE CURSUS :

	Choix des réponses (renseigner à l'aide des menus déroulants dans chaque case)	Seuil ou note à indiquer (le cas échéant)	Commentaires/Précisions (nom des UE...)
Poursuite dans le semestre suivant (Licence)	sans objet		
Existence d'une note seuil	à toutes les UE	8 sur 20	sauf UE Travaux pratiques expérimentaux et UE Veille scientifique et stage pratique (pas de note seuil)
Règles de compensation (Master)	Compensation entre les UE		Pas de compensation entre les semestres.
Modalités de ventilation des usagers d’un M1 commun vers un parcours-type de M2 (Masters en Y/râteau)			

4. STAGES (à renseigner obligatoirement) :

Période(s)	Durée (en mois)	Nombre ECTS	Commentaires
mai-juin	7 semaines	6	Le stage pratique fait parti de l'ECUE Compétences expérimentales et oratoires de l'UE Veille scientifique et stage pratique comptant pour 9 ECTS

5. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES (à renseigner obligatoirement à l'aide des menus déroulants) :

	OUI/NON	Si OUI, lequel(le)s et à quel moment ?
Passerelles pour la réorientation	non	
Modalités pour l'accompagnement d'étudiants en difficulté	oui	suivi par enseignant-référent, entretien comité pilotage et si besoin contrat d'aménagement pédagogique, proposition de réorientation
UE/ECUE de préparation à l'insertion professionnelle	non	Atelier CV & Lettre de motivation (2h) en septembre
UE/ECUE contenant une sensibilisation à l'entrepreneuriat	non	
FC/FA : Aménagements d'études prévus (BUT1/DUT2 uniquement)	sans objet	